

.AVIS DE COURSE

Les Voiles d'Automne 9ème

Du Vendredi 1 au Dimanche 3 Octobre

Championnat de France Monotype Corsaire

Régate intersérie habitable pour les groupes R2 – L

Aix-les-Bains - CNVA

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 - Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2 - Les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à tous les bateaux de type: Corsaire et des groupes R2 et L.

2.1 - Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.
- Pour les Corsaires : le certificat de conformité à la jauge du bateau.

3. DROITS A PAYER

Les équipages peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription sur le site internet du Club Nautique Voile d'Aix les Bains (www.cnva.com), accompagné du règlement correspondant :

Classe Corsaire

Inscription du bateau 40 € + 20 € par personne* souhaitant participer à la soirée des équipages

Groupes R2 et L

Inscription du bateau 30 € + 20 € par personne* souhaitant participer à la soirée des équipages

* skippers , équipiers, accompagnateurs

Mode de règlement : paiement sur place

Lien pour les inscriptions en lignes : http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?Manif=826

4. PROGRAMME

Judi 30 Novembre :

15 h – 18 h : grutages et confirmation des inscriptions

Vendredi 1 octobre :

8 h – 13 h : grutages et confirmation des inscriptions 13 h: Briefing coureurs

14 h : 1ère manche de la journée, manches à suivre.

18 h 30 : Pot d'accueil

19 h 30 : barbecue tiré du sac au club house

Samedi 2 octobre :

10 h : 1ère manche de la journée, manches à suivre.

19 h 30 : Soirée des équipages (20 € par personne à payer lors de l'inscription)

Dimanche 3 octobre :

10 h : 1ère manche de la journée, manches à suivre. (dernier départ possible 13h)

Remise des prix dès que possible.

Rappel : il est entendu que les moments de convivialité au club dépendront des mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront **affichées selon la Prescription Fédérale**.

6. LES PARCOURS seront des parcours construits ou côtiers.

7. CLASSEMENT

Pour le Classement Voiles d'automne, le nombre de courses devant être validées est de : **1**

Pour le Classement Championnat de France Monotype Corsaire le nombre de courses devant être validées est de : **3**

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. PRIX

Des prix seront distribués au plus vite le dernier jour de course

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

12. DROIT A L'IMAGE

Les participants à la Coupe internationale des monotypes «Voiles d'Automne» autorisent l'organisation à utiliser tout support média à des fins promotionnelles. Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant la manifestation, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

13. AMARRAGE

Le Club Nautique Voile d'Aix les Bains assurera l'amarrage à flot des Corsaires du jeudi 30 novembre à partir de 12h jusqu'au lundi 4 octobre à 12h

14. HEBERGEMENT

Contacter la centrale de réservation de l'Office Touristique d'Aix les Bains au 04 79 88 68 05.

<https://www.aixlesbains-rivieradesalpes.com/tous-les-hebergements/>

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CNVA - Le Grand Port - 73100 - AIX-LES-BAINS - 04.79.34.10.74 - info@cnva.com

Des paniers repas pourront être commandés sur place au prix de 8 euros/panier

16. CHAMPIONNAT DE FRANCE MONOTYPE CORSAIRE

Le titre de «Champion de France» sera décerné au premier équipage de la classe Corsaire, conformément au règlement du Championnat de France Monotypes Habitables 2021, sous réserve de la participation d'au moins 15 bateaux (français et étrangers) à la compétition.

Au titre du Championnat de France, la FFVoile, récompensera de médailles les membres des trois premiers équipages classés dans la Classe Corsaire.

Le titre de « Champion de France monotype Corsaire » pourra être décerné à un équipage étranger.